

Cela fait longtemps que nous n'avons plus évoqué la médiathèque locale, véritable gouffre à fric du contribuable faulquinois-chémerois (*moins de 1500€ de recettes/an pour plus de 40 000€ de dépenses annuelles*).

Pourtant ce bâtiment, surnommé Créanto-bis en référence à sa qualité de doublon du Créanto de Créhange, avait fait l'objet de nombreux articles dans le magazine communal Le HERISSON :

*Juin 2008 : J'évoque le montage financier de ce doublon (Avec Créhange) qui coûte depuis sa création plus de 40 000€/an aux contribuables faulquinois/chémerois. Je proposais une autre solution...*

*Octobre 2009 : Une ambition démesurée ; Dérapage de chiffres...*

*Mai 2012 : A notre initiative, 516 personnes s'étaient prononcées sur cette réalisation... Crise de délirium ? Mensonges... Du fric comme s'il en pleuvait... Des arrangements entre amis...*

*Mars 2013 : Une ministre dans la ville, Des dépenses inconsidérées... Encore des mensonges...*

*Octobre 2013 : L'ami des bêtes... C'est quand mieux qu'une maison de vieux...Autosatisfaction... Vantardise...Travaux urgent pour cause de ministre...*

*Février 2014 : Doublon et réunion publique...*

[Vous retrouverez l'intégralité de ces articles en fin de page.](#)

--0--

**Avant toute chose**, nous tenons à préciser ici que cet article de presse joint, nous donne l'occasion de revenir sur des publications antérieures d'un périodique communal faulquinois que certains d'entre vous auraient oubliés ou dont ils n'auraient pas eu connaissance. Cette publication en rien ne met en cause l'employée qui a demandé et qui a obtenu, nous nous en réjouissons pour elle ; Pas plus qu'il n'a pas vocation à faire la promotion de l'employée qui a cédé sa place pour reprendre une partie des tâches de celle qui l'a remplacée.

--0--

Très récemment, deux articles successifs dans la presse locale nous reparlent de ce bâtiment, en mettant à l'honneur la promotion d'une employée municipale réjouie d'intégrer cette structure « pompe à fric ».

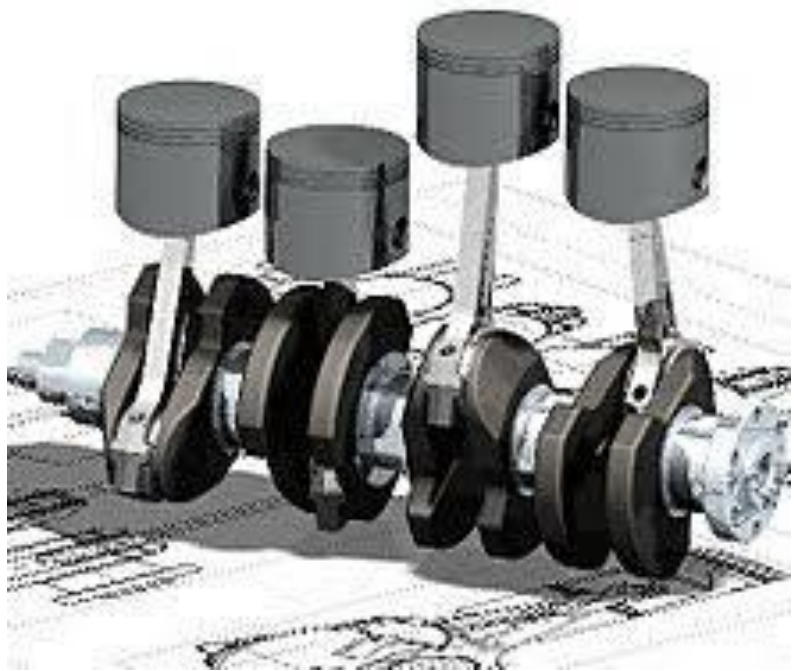
Nous apprenons dans cet article de presse que cette employée municipale modèle en rejoignant cette prestigieuse organisation financée par le contribuable faulquinois-chémerois conserve sa casquette « communication, culture, évènementiel ».

Celle que cette employée modèle remplace occupait depuis longtemps l'emploi de bibliothécaire au Créanto Bis et tout aussi longtemps avant, lorsque la bibliothèque se trouvait de l'autre côté de la rue de la République. **A l'époque déjà, les faulquinois avaient surpris que cette employée qui avait en charge :**

- D'accueillir le lecteur,
- De le renseigner,
- De commander les ouvrages,
- D'en rechercher d'autres,
- D'être à notre disposition, de celle des enfants des écoles,
- D'être la personne ressource,
- Et bien d'autres choses encore,

**N'ait pas été choisie pour être la nouvelle responsable de la nouvelle bibliothèque.**

**De par la seule volonté du  
maire de Faulquemont,  
une nouvelle  
« bibliothécaire »  
avait été recrutée et  
proclamée directrice du  
Créanto Bis.**



**Je m'étais opposé à ce  
recrutement, mais n'est pas BIANCHIN qui veut.**

**Et je n'étais pas BIANCHIN.**

Cette arrivée surprise avait fait l'objet de toute une page dans le magazine municipal Le HERISSON, la voici ci-après :



## EMPLOIS :

**Des économies sur le dos des jeunes :** Le maire s'enorgueillit d'avoir signé les premiers emplois Avenir du coin. Ces emplois Avenir sont censés être une lueur d'espoir pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme ni qualification, touchés par le chômage. L'emploi d'Avenir se révèle financièrement avantageux pour la commune puisque l'Etat prend à sa charge 75% du salaire et des charges ainsi que la formation du jeune bénéficiaire du contrat.

**Comment ont-ils fait des économies sur le dos des Jeunes ?** Cette équipe a d'abord supprimé 4 des 13 contrats Aidés de la commune portant le nombre de ceux-ci à 9. Les 4 contrats Aidés supprimés ont été transformés en 4 emplois Avenirs plus économiques pour les raisons expliquées dans le chapitre au-dessus. 13 contrats Aidés moins 4 contrats Aidés plus 4 contrats Avenirs, ne font toujours que 13 emplois pour les jeunes Faulquinois.

**Encore une contrevérité du maire :** Un journal titrait récemment un de ses articles « 23% des 16-25 ans vivent sous le seuil de pauvreté... ». Alors que le taux de chômeurs atteint des chiffres record, les jeunes Faulquinois (es) doivent savoir qu'il n'y a donc pas eu de nouveaux emplois créés pour eux à Faulquemont, contrairement aux déclarations du maire BIANCHIN (voir article «*Parce que Faulquemont*»).

**Il y en aurait eu si,** aux 13 contrats Aidés existants, s'étaient ajoutés les 4 emplois Avenirs, créant ainsi 17 emplois qui auraient été un vrai geste de solidarité. Rendez-vous est donné aux jeunes aux élections municipales de mars 2014.

**Par contre ces élus regardent-ils** à la dépense lorsqu'il s'agit de recruter un nouveau chef des services techniques aux frais des Faulquinois ? Cette embauche était-elle nécessaire alors que les prédécesseurs sont toujours en place ? **Coût annuel : plus de 35 000 €.**

**Par contre ces élus regardent-ils** à la dépense lorsqu'il s'agit de recruter pour leur Créanto Bis une directrice à plein temps dont la rémunération est prise également sur le budget de la commune ? A cette directrice, un mois à peine après son embauche, ces mêmes élus ont accordé une prime mensuelle.

**Ne devrions-nous pas nous interroger** sur ce recrutement, d'autant plus que la directrice embauchée n'a jamais occupé ce type de fonction et pourtant ! Sans formation ni diplôme de bibliothécaire elle est déjà DIRECTRICE !

**Le maire BIANCHIN met en avant** son emploi au « Conseil Général ». Même cela est surprenant lorsque l'on sait que celle-ci n'a fait qu'un bref passage au sein de cette administration.

**Pourquoi cette publicité n'a pas été relayée dans Initiatives ?** Sur le prompteur de la place du Marché ? Ce poste n'aurait-il pas convenu à des Faulquinois (es) qui auraient peut-être postulé ?

**Si ce nouveau poste était réellement nécessaire,** la bibliothèque n'était-elle pas déjà gérée par un agent communal depuis plusieurs années ? N'est ce pas l'adjoint BLANCHARD, lors du conseil de février 2013, qui a déclaré qu'il fallait privilégier les Faulquinois (voir à ce sujet l'article *Six mois après être élu président du SEBF*)

**Cette recherche de personnels** si elle obéit à des règles de recrutement, empêchait-elle la publicité locale afin d'attirer l'attention des Faulquinois ? 60 semaines ont été nécessaires pour construire ce second Créanto et seulement quelques semaines pour rechercher une bibliothécaire .... **Le poste était-il déjà promis ?**

**Sachant que cette embauche ferait polémique,** le maire BIANCHIN a indiqué que cette directrice a été recrutée en collaboration avec les services de la DRAC et du Département. Seulement les services cités ne donnant qu'un avis, même défavorable, le maire peut passer outre. Il a fait le choix de cette nouvelle directrice, c'est dans ses attributions.



**Une information parvient** au Hérisson. Ce message nous l'attendions, tellement ce recrutement nous semblait suspect. D'après les sites internet (*Facebook et autres réseaux sociaux*) **la nouvelle directrice est ... l'épouse du Directeur Commercial de la société « Déclic Communication ».**

**Mais si, vous connaissez cette entreprise :** Le *guide pratique* de la commune que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres en janvier n'a-t-il pas été conçu par cette société, dont le mari de la nouvelle directrice-bibliothécaire de ce second Créanto est le directeur commercial ?

**Mais si, vous connaissez cette entreprise :** Le magazine communal *Initiatives* n'est-il pas conçu par cette société, dont le mari de la nouvelle directrice-bibliothécaire de ce second Créanto est le directeur commercial ?

**Mais si, vous connaissez cette entreprise :** Le *bulletin de campagne* de monsieur BIANCHIN n'a-t-il pas été conçu par cette société, dont le mari de la nouvelle directrice-bibliothécaire de ce second Créanto est le directeur commercial ?

**Mais si, vous connaissez cette société :** son nom n'est-il pas inscrit en toutes lettres sous la photo du maire dans son édito Internet ?

**Mais si, vous connaissez cette entreprise :** La commune (donc vous) n'a-t-elle pas payé entre 2010 et 2012 la somme de 54 000 € à cette société dont le mari de la nouvelle directrice-bibliothécaire de ce second Créanto est le directeur commercial ?

**Lors du dernier conseil municipal,** le conseiller BONNET a interpellé le maire BIANCHIN s'opposant à l'octroi d'une prime mensuelle à cette nouvelle directrice bibliothécaire de ce second Créanto après seulement un mois de présence. Le maire a déclaré « *je ne l'ai pas pistonnée, je ne pratique pas cela* », se gardant bien d'avouer que la nouvelle directrice-bibliothécaire était l'épouse du directeur commercial de la société Déclic.

**Monsieur BIANCHIN persistez-vous à dire aux Faulquinois et aux Faulquinoises que vous ne connaissez pas la nouvelle directrice-bibliothécaire de ce second Créanto que vous venez d'embaucher, dont le mari est le directeur commercial de cette société ?**

**Alors, PISTON ou pas PISTON ?** Les Faulquinoises et Faulquinois en jugeront.

L'article de presse paru dans le journal de dimanche (17/01/2021) ne dit pas si celle qui a cédé sa place apprécie sa nouvelle fonction de « responsable des archives ». Lui donne-t-elle :

- Une nouvelle motivation,
- Un coup de boost,
- Un enrichissement,
- La perspective d'élaborer de nouveaux projets,
- L'acquisition de connaissances pour être autonome...

Combien de fois, la presse et autres médias ont commenté une mutation « aux archives » comme étant tout sauf ... une promotion.

Mais si cela en est une, alors souhaitons le bonheur à ces deux employées modèles et espérons que leur nouvel emploi sera pour chacune :

- Une nouvelle motivation,
- Un coup de boost,
- Enrichissant,
- Créateur de nouveaux projets,
- L'occasion d'acquérir des connaissances pour être autonome...



Moralité :

Le bonheur des uns fait donc le ...

**Bonheur** des autres ?



### LA CAMPAGNE CONTINUE ???

Juin 2008

*Dans l'édition du RL 10 mai dernier, à l'occasion de l'Assemblée Générale de la bibliothèque municipale, M Bianchin indiquait vouloir transformer la synagogue en «centre culturel de proximité dans lequel la médiathèque pourrait trouver sa place».*

Remarques : Comme beaucoup de lecteurs réguliers, j'adhère au maintien d'une bibliothèque de proximité. En ma qualité de contribuable et de Conseiller municipal, garant de la bonne gestion des fonds de la commune, je m'interroge sur le montage financier d'un tel projet (Créanto bis?). Même avec des subventions, une part resterait néanmoins à la charge de la commune de Faulquemont. Par ailleurs, il me semble utile de rappeler que le DUF participe déjà aux frais de fonctionnement de la médiathèque Créanto.

Une suggestion : Une solution à moindre coût ne consisterait-elle pas à délocaliser la bibliothèque dans un local où il n'y aurait pas de loyer à la charge de la Commune ?

Octobre 2009

Un des points du conseil municipal du 15 octobre portait sur la réhabilitation de l'ancienne mairie (photo)

Travaux estimés à 1 802 372€ TTC (11 823 560 de francs), soit presque 40 % du budget prévu pour la réalisation de la nouvelle gendarmerie, soit 2 fois et demi le budget des travaux prévus rue de la Gare, soit presque 6 fois et demi le montant des travaux rue Eugène Gobert. Ce projet n'est plus ce qu'ils vous ont présenté lors de la campagne municipale. Dérapage de chiffres, ambition démesurée, seraient-ils devenus fous ? A suivre.



Mai 2012

**Ancienne mairie et Créanto Bis : 516** : c'est le nombre de coupons réponse avec votre avis sur le projet d'un Créanto bis en Vieille Ville que vous avez déposés dans la boîte aux lettres du Hérisson ; j'en ai fait part aux élus afin d'obtenir un débat public qui vous a été refusé.

**Les arguments du maire** : « J'ai toute la population derrière moi ; j'ai 120% de subventions ; c'est mon projet phare tant attendu depuis des décennies par les faulquinois ; de nombreuses municipalités se sont succédées durant plus de 50 ans. Toutes ont affiché leur volonté de réhabiliter le bâtiment sans réussir à le faire. Moi oui ».

**Il déclarait** : « Tout ce qui pourra être conservé le serait, notamment l'ancien four à pain, pour lequel les pierres seront descellées, quant aux poutres elles seront mises de côté ». Four à pain et poutres ne sont plus là.

**D'autres découvertes** : Lors des fouilles, il a été mis à jour un escalier ainsi que les bases d'une ancienne tour. Le lendemain de cette découverte, tout était à nouveau remblayé (camouflé ?). Peut-être qu'aux yeux des archéologues, ces vestiges n'avaient pas de valeur, mais n'avaient-ils pas leur place dans un bâtiment dit culturel ? Au même titre que le four à pain, la fresque, la grille ouvragée, les colonnes de pierre, tous également disparus ?

**On comprend mieux** maintenant pourquoi des élus ont exigé la pose de panneaux pleins cachant à la vue la démolition de l'édifice permettant ainsi la dissimulation aisée d'éventuelles découvertes. Citons les propos d'un archéologue réputé : « Le dédain stupéfiant que manifestent certaines élites pour les archives de notre sol... sans aucun souci du patrimoine... que de sources de connaissances ont ainsi été, irrémédiablement, annihilées ! »

**Ils sont devenus fous** : Le coût de l'aménagement intérieur de ce Créanto Bis est estimé à 157 513 € TTC (1 033 217 francs), dont 29 362 € TTC (192 615 francs) pour 81 chaises et fauteuils, soit 363 € l'unité (2381 francs) ; 26 tables dont 2 bureaux, 10 322 € TTC (67 702 francs). La cerise sur le gâteau, un bureau au prix de 17 940 € (117 679 francs).

**Ajoutons à cela encore**, le coût de l'équipement informatique et autres babioles liées aux technologies de l'information pour 90 600 € (594 297 francs). Et encore, le coût de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement intérieur, confié à un cabinet d'architecte au taux de rémunération de 12%. Je peux vous garantir, qu'on trouve moins cher comme rémunération, surtout que le coût de la construction a augmenté de 165 375 € HT (1 044 860 francs).

**Achats de terrains** : Dans le cadre du projet d'aménagement de la médiathèque, l'acquisition partielle du garage d'un particulier, situé dans l'emprise du chantier a semblé nécessaire. Ainsi, la démolition partielle, la reconstruction d'un mur en élévation érigé sur fondation béton, la réfection de la charpente, de la couverture et de la zinguerie n'ont-elles pas grevé le plan de financement ?

**Avec cette transaction**, deux parcelles situées en contre bas de la rue de l'église, en zone inondable, donc inconstructible, ont été achetées par la commune à ce même particulier !! Dans quelle mesure l'acquisition de ces parcelles se justifie-t-elle dans le cadre de ce projet ?

**La bonne affaire** : Dans le même ordre, une maison d'habitation située dans l'enceinte du chantier sera également achetée par la commune et ce pour la somme de 10 000 €. Il est sans compter, les frais de notaire, de démolition, d'évacuation de gravas, dressage du fond de forme etc....

**Faut-il préciser** que ce bâtiment était dans un état de délabrement avancé ! Qu'il présentait une réelle menace en raison de sa vétusté ! **Qu'il appartenait à une conseillère municipale !**

**Un texte de loi** régit les édifices menaçant ruine : « Le danger doit émaner d'un édifice bâti, doit menacer ruine, doit compromettre la sécurité publique ». C'était le cas, ce bâtiment donnait sur une voie publique. Une solution pouvait s'imposer au maire : « prendre un arrêté municipal de péril dans lequel il mettait en demeure la propriétaire de procéder aux travaux nécessaires dans un délai fixé ». L'étude pour la réalisation de cet ouvrage aurait-été mal faite ?

**Frais de fonctionnement** : Les communes du DUF participent aux frais de fonctionnement du Créanto de Créhange. Les élus de Faulquemont projettent-ils de faire la même chose avec le Créanto bis ? Les habitants des communes du DUF seront-ils d'accord pour payer les frais de fonctionnement d'un second Créanto ?

Mars 2013

**Créanto bis, encore** : **Une ministre dans la ville** : La Ministre de la Culture viendrait pour l'inauguration de ce Créanto bis. Nous devons nous souvenir de ses propos parus récemment dans la presse : « En crise, la culture doit aussi participer à l'effort des finances publiques. Il faut en finir avec cette vision de la culture liée à de grands travaux et à des dépenses somptuaires ».

**En ces périodes de crise et d'austérité**, alors qu'il est demandé à chacun de faire des efforts, alors qu'il nous est prédit des hausses d'impôts considérables, la Ministre pourra mesurer comment sont dilapidés les deniers publics avec ce second Créanto ; des sommes folles, qui avoisinent les 3 millions d'euros. Le concert de jazz prévu pour l'accueillir aurait-il pour but de détourner son attention sur le coût et l'opportunité d'une structure à quelques kilomètres d'une autre similaire ?

**Toujours et encore plus cher** : Afin de diminuer le coût de ce Créanto Bis, des factures ont été et seront ventilées sur d'autres comptes. Ainsi en est-il des travaux de plusieurs rues, dont la rue de la République, refaite pourtant il y a seulement 8 ans, mais bonne à refaire car malmenée pour la réalisation de ce monument.



## Le maire de Faulquemont, n'aurait-il pas encore menti aux Faulquinoises et aux Faulquinois :

**En déclarant** que la construction du Créanto bis serait réalisée par la réhabilitation de l'Ancienne Mairie alors que celle-ci a été entièrement détruite. Seuls deux pans de murs ont été conservés ;

**En déclarant que les vestiges** de l'ancienne mairie, détruite pour la construction du Créanto bis, seraient conservés : four à pain, escalier souterrain, base d'une ancienne tour, fresque, grille ouvragée, poutres ;

**En déclarant nécessaire l'achat** de parcelles de terrains (jardins situés à une centaine de mètres) dans le cadre du Créanto bis ;

**En déclarant qu'il** ne connaissait pas lors de son embauche la directrice du Créanto bis alors que la commune a payé plus de **100 000 €** de factures à l'entreprise dans laquelle son conjoint est directeur commercial ;

**La démission du maire** ne doit-elle pas être exigée ? Alors que tout le temps de sa mandature, il ne s'est jamais comporté comme le maire de tous les Faulquinois, prodiguant de nombreux avantages à des proches et du mépris pour les autres.

**Octobre 2013**



**Les Vieux apprécieront :** Fier de son œuvre, lors de l'inauguration du Créanto bis, le maire BIANCHIN a eu cette phrase mémorable « **c'est quand même mieux qu'une maison de Vieux** » faisant référence au projet de la liste concurrente lors des dernières municipales (voir photo). DD

**Créanto Bis , encore :** Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), ce que disent les textes : « *Les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés. Il est interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids et couvées ; toute infraction exposant à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an* ».

**Les Faulquinois ont** pourtant bien failli apporter des oranges au maire en raison d'un courrier de la LPO lui reprochant « *la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre qu'il aurait ordonnée dans le cadre de travaux réalisés en avril et mai 2011 sur le bâtiment de l'ancienne mairie en Vieille Ville. Une vingtaine de nids de jeunes hirondelles non volantes auraient été détruits...* ». C'est un adjoint qui a été chargé de la réponse, niant, bien entendu, les faits.

**Pourtant** lorsqu'un conseiller municipal a alerté le maire de la présence de nids, celui-ci a répondu « *ce n'est pas mon problème, c'est celui de l'entreprise* ». Rappelons que le maître d'ouvrage est la commune, donc le maire.

**Quelques piafs** n'allaient tout de même pas retarder le projet pharaonique de ces élus, « *cette réalisation que tous les Faulquinois attendaient depuis 50 ans* » selon les dires du maire. L

**Satisfaction du conseiller** municipal KOPPERS, responsable de l'association du Créanto bis. Depuis l'ouverture de l'établissement, les adhésions sont plutôt rares, les visiteurs semblant préférer la version originale de Créhange à la copie faulquinoise.

**Avec l'invitation** à visiter la demeure envoyée aux seniors, une trentaine d'adhésions sont venues grossir les quelques existantes. En effet pour obtenir quelques adhésions supplémentaires, le maire envoie régulièrement des invitations à découvrir le site, la visite terminant par la proposition d'adhésion insistante de ceux qui les accueillent.

**Les invités bien** sûr n'osent pas refuser et ainsi contre 5€, leurs noms viennent grossir le fichier adhérent et qu'importe s'ils reviennent ou pas ! DS

**L'inauguration** n'aura coûté aux Faulquinois que 10 000€ dont 1700€ environ ont servi à la publicité et aux invitations réalisées par la société dont le directeur commercial n'est autre que le conjoint de la directrice du Créanto bis.

**Le maire** s'est vanté un jour devant moi « d'avoir tous les Faulquinois derrière lui ». Spécialiste de la poudre aux yeux, il va lui falloir de solides explications pour nous convaincre que ce second Créanto et les dépenses qu'il a générées étaient bien utiles dans le contexte actuel.

**Vivement les** prochaines élections municipales, que le maire s'explique enfin devant nous, il n'a pas eu ce courage durant toute sa mandature. Et nous ne laisserons pas son adjoint BLANCHARD parler à sa place comme je l'ai vu faire lors des conseils municipaux. SE

**Dans vos rues**, vous vous apercevez que des travaux qui auraient dû être réalisés durant ces années, malgré vos nombreuses demandes, ont lieu seulement maintenant. Des travaux qui, vu la façon dont-ils sont réalisés, rapidement et dans l'urgence, ne sont pas faits pour durer mais seulement pour tenir jusqu'aux prochaines élections, ne vous y trompez pas.

Si **plusieurs voiries** communales ont fait l'objet d'une légère couche d'enrobé, donnant une apparence de neuf, les trottoirs ont été laissés à l'abandon, nombreux d'entre eux méritant pourtant des travaux de réfection (avenue Viaud, rue du Lot, rue du Collège...).

Si **la voirie autour** du Créanto bis a vu son enrobé refait, les trottoirs eux, ont là aussi été laissés en l'état par manque de financement. N'aurait-il pas été du simple bon sens d'achever la rue des Maréchaux en vieille ville, dont le trottoir de droite n'a pas été fait faute d'argent, les évacuations d'eau n'ayant pas été remplacées pour la même raison ?

**Pourtant il y a de l'argent**, preuve en est, comme chacun a pu le constater, les barrières bleues de la Vieille Ville ont été remplacées pour un montant 16 900€ par une entreprise de XXXXXXXXX. Celles de la ville sont en cours de remplacement. Etait-ce nécessaire, elles étaient pourtant récentes ? Si la couleur ne plaisait plus à ces élus, il aurait fallu tout simplement les repeindre.

**Ces travaux de remplacement** n'ont jamais été évoqués en conseil municipal, or ces remarques auraient eu leur place dans un ordre du jour ; preuve en est, au regard du coût des travaux, le maire avait l'obligation de demander 2 à 3 devis minimum, on peut alors s'étonner qu'aucune entreprise locale n'ait été sollicitée.

Encore un copain ?

De plus ces nouvelles barrières n'étant plus adaptées aux bacs à fleurs actuels, il va falloir racheter ceux-ci.

Des Faulquinois

Ras le bol, sa campagne municipale aux frais des Faulquinois commence à nous coûter cher.

KI

Février 2014

**En me rapprochant** de l'association ANTICOR et en prenant connaissance de leur charte municipale, ces six années passées dans l'opposition m'ont appris qu'une commune pouvait être dirigée différemment :

**4-En dépensant l'argent** du contribuable faulquinois, ces élus ont collaboré à des réalisations doublons, comme le Créanto bis.

**Que diriez-vous** si la commune voisine se dotait d'une piscine au prétexte que cette structure se trouve à Faulquemont et non dans leur commune ?

**Je rappelle ici que** le Hérisson avait souhaité, avant la mise en œuvre du Créanto bis, une réunion publique. Plus de 500 coupons favorables à cette consultation nous étaient revenus.